

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2020

Convocation le 12 juin 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint-Vincent-Rive-D'Olt afin de respecter la réglementation en vigueur de lutte contre le COVID19, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COUTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE
Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

TAUX DES TAXES

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux des taxes appliqués pour l'année 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

-DÉCIDE de ne pas procéder à une augmentation des taux des taxes, ceux-ci restent donc inchangés, à savoir :

Foncier non bâti : 159.33%
Foncier bâti : 18.92%

Pour un produit fiscal attendu de 127 248 €

POUR : 11
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
 Le 19 juin 2020
 Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
 mois et an que dessus
 Cet acte a été publié le 22/06/2020
 Le Maire, Raoul Debar


